



DOUBLES DIPLÔMES (M2 à Sciences Po Strasbourg)

Année universitaire 2019/2020

Ce document ne concerne que les étudiants sélectionnés par l'établissement partenaire de Sciences Po Strasbourg.

Les étudiants admis par les universités de Cracovie, Francfort-sur-l'Oder, Prague, Toronto et Louvain-Bruxelles doivent s'inscrire administrativement auprès de leurs universités respectives, et auprès de Sciences Po Strasbourg selon les modalités suivantes.

ATTENTION IMPORTANT

Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) 2019/2020
**Vous n'avez aucune démarche à faire concernant la CVEC car
vous n'y êtes pas assujetti(e)**

**Vous ne devez pas vous inscrire en ligne sur le site de l'Université de
Strasbourg**

L'inscription se fait par correspondance.

Mode de transmission des documents :

Les documents nécessaires à l'inscription administrative sont à nous transmettre avant le **20 septembre 2019** par courrier postal à l'adresse suivante :

Sciences Po Strasbourg
Bureau des Admissions et des Inscriptions
Inscriptions administratives DD M2
47, avenue de la Forêt-Noire
67082 Strasbourg Cedex

Liste des documents à nous transmettre :

- le dossier d'inscription 2019/2020 complété
- une photo d'identité récente avec sur le verso : nom, prénom et Master concerné (« M2 PEAP », « M2 NEI »...)
- copie recto-verso d'une pièce officielle d'identité rédigée en français ou passeport et portant une photographie
- notification de bourse 2019/2020, le cas échéant (bourse du gouvernement français...)
- votre numéro étudiant si vous avez déjà été étudiant à l'Université de Strasbourg

- votre numéro INE si vous en avez un (si vous avez passé un baccalauréat français ou déjà fait des études en France)
- copie du dernier diplôme obtenu ou de l'attestation de réussite indiquant que vous avez validé au min 240 crédits ECTS

Attention : ce document est obligatoire pour que votre inscription puisse être finalisée. Si votre M1 n'a pas encore été validé, je vous invite à attendre que la validation ait été effectuée avant de nous transmettre votre dossier. Votre inscription administrative peut être effectuée courant septembre, voire octobre si nécessaire. Le fait de ne pas encore être inscrit(e) administrativement ne vous empêche pas de suivre les cours de votre Master

Montant des droits d'inscription : 0 €

Vous êtes exonéré(e) des droits nationaux (243 €)

Vous n'êtes pas assujetti(e) à la CVEC (91 €)

Contacts

Par mail : scolarite.iep@unistra.fr ou par téléphone : 03.68.85.83.75 / 03.68.85.89.49